



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Compte rendu Comité Directeur. tenu en visio-conférence le samedi 31 Octobre 2021 à partir de 9h00.

Présents: MM. Jean Pierre BILLET, Philippe CARRIER, Yvan COSTA, Dominique DESHAYES, Sylvain GREGOIRE, Gilles GUIGNARD, Michel HAINNEVILLE, Jean Marc HUET, Frédéric LOUVET, Yves LUGUERNE, Serge RAYNAL,

Absents excusés

Sabine RAYNAL, Maxime CHADEFFAUD, Alain DEGIOVANNI, Benoît SEMENON, Stéphane THOUMAZOU .

1/ Effectifs : 689 licences au 30/10/2021, 52 clubs affiliés.

2/ Situation Financière: Il reste 18 121,41€ au 30/10/2021 sur le compte courant, 12 070,00 € sur le compte de réserve.

La fédération paiera directement un stock de 100 médailles, commandées par la commission technique NS/C. Pour aider à la formation de juges dans ces deux classes, la fédération prévoit un budget de 1 000€.

Coût d'affiliation des clubs en 2023 : Proposition : passer de 85 € à 50 €. Une étude du coût des licences sera faite tenant compte de la baisse des licenciés et de la réduction du montant des dépenses. Une proposition sera discutée lors du CD de janvier. Il est rappelé que pour 2022, nous gardons le même coût d'affiliation club et licences qu'en 2021.

La fédération va prendre un abonnement à « Zoom » au 1^{er} janvier 2022, permettant la présence de 100 personnes. Jean Marc HUET en est responsable.

Indemnisation des juges/arbitres en ayant recours au crédit d'impôt. Affaire à suivre. L'avocat de la F.F.Motonautique, maître NICOLEAU sera consulté à ce sujet.

3/ Fonctionnement :

Présidence région Est : Alain DEGIOVANNI ne pouvant continuer à assurer la Présidence de la région EST, pour des raisons professionnelles, Francis CARDINAL assurera l'intérim.

Nouveau club, la section Offshore modélisme du Club Nautique de Viry Chatillon a rejoint la fédération.

Calendrier 2022. Utiliser la maquette envoyée par Philippe CARRIER qui publiera une première version en fin d'année.

Activité des clubs par région. Peu d'activité en général pour cause de pandémie.

Coupes de France « M » et « MRc ». Ces deux coupes de France se sont bien déroulées avec un nombre de concurrents important compte tenu de la situation.

Championnat du monde « C » 2021. Aucun concurrent Français n'y a participé.

Assemblée générale Naviga. Elle se tient ce jour même en Roumanie. Nous attendons le résultat de ce qui se sera décidé.

Commission des juges/arbitres et validation de Sébastien TENAGLIA comme juge « M ». La commission des juges/arbitres statuera sur ce cas. Le comité directeur tient à rappeler que la procédure normale est que pour devenir juge international, il faut l'être préalablement en France. Il est prévu une réunion en visio conférence dans le mois qui suit qui traitera entre autre du problème des initiations des juges/arbitres « aux gestes qui sauvent ».

Rappel : Le code éthique et déontologie approuvé lors du dernier comité directeur, sera soumis à l'approbation des clubs en janvier 2022.

Toute correspondance doit être adressée :

*Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet, 93400, SAINT-OUEN.*



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

4/ Communication

Assoconnect : Campagne d'adhésion 2022. Philippe CARRIER procède à une démonstration de l'outil disponible. Les Présidents des OD sont chargés d'encourager les Présidents des clubs à se servir de cet outil. Celles et ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas y avoir recours, pourrons continuer à utiliser les formulaires papier d'ors et déjà disponibles sur le site de la fédération. Il est rappelé qu'au moment de remplir les demandes de licences, il faut indiquer les adresses électroniques. Nous avons un outil qui envoie systématiquement des renseignements sur la vie de la fédération. Ne les reçoivent que celles et ceux dont nous connaissons les coordonnées électroniques.

Il est demandé aux Présidents d'OD de préciser aux présidents des clubs de visiter le site FFMN. Trop de questions sont posées qui prouvent que ce site, remarquablement tenu à jour par Robert DEMANGEON, n'est pas suffisamment utilisé.

Commande de bâches publicitaires. Il sera commandé 20 bâches publicitaires. Elles seront envoyées directement chez les destinataires.

5/ Divers

Présentation par Sylvain GREGOIRE de la licence « évènement ». Cette licence portera le nom de « Licence journalière ». Elle restera valide un mois à partir de sa délivrance, pour un coût de 10 €.

Yvan COSTA a envoyé à la F.F.Motonautique les documents demandés pour obtenir une prolongation de notre délégation ministérielle.

Remerciements de la famille BICHERON. Yvan COSTA doit prendre contact avec son fils.

Nouvelles de J.C. CAUTY. Son état de santé s'améliore et le comité directeur lui souhaite un bon rétablissement. Des mesures ont été prises pour que le club dont il est Président, « Miniflotte 50 », continue de fonctionner.

Le prochain numéro de « Message » sortira en novembre. Il est demandé de rédiger des articles et de les adresser à Serge RAYNAL.

6/ Prochain Comité Directeur.

Le vendredi 28 janvier à partir de 14h00 au CISP à Paris en présentiel et vidéo-conférence. Il est recommandé de se déplacer. Pour celles et ceux qui ne pourraient pas s'y rendre nous prévoyons un écran et un vidéoprojecteur.

7/ Prochaine Assemblée générale des clubs : La salle au CISP est réservée. Nous souhaiterions que le maximum de participants se déplacent et assistent physiquement. Pour celles et ceux qui ne pourraient se déplacer, nous avons prévu du matériel pour que cette assemblée générale des clubs puisse se tenir en visio-conférence.

Le dossier pour la tenue de cette A.G. sera envoyé aux Présidents des clubs en fin d'année

Le Président FFMN

Jean Pierre BILLET

Toute correspondance doit être adressée :
Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet, 93400, SAINT-OUEN.